Image not found or type unknown

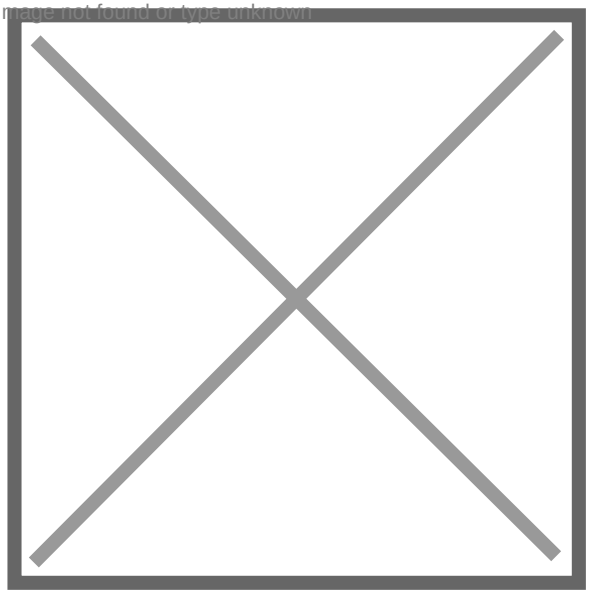

Quelle forme d'entreprise??????????

Par **FRANCE83**, le **15/09/2009** à **15:02**

Bonjour,

J'ai l'intention d'ouvrir un cabinet de tatouage ! J'ai pensé me déclarer sous la forme""auto entrepeneur"" est-ce valable ? Sinon, sous quel régime fiscal dois-je le faire ? Je travaillerai avec un contrat de paternariat dans une boutique de pret à porter où l'on me met un local à ma disposition, restant seul dans l'activité de tatouage !

Merci de votre réponse !

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés